

REACH

Réglementation des produits chimiques

2013 : 2ème vague d'enregistrement
Fabricant, importateur, vous utilisez des produits chimiques :
Ne passez pas à côté !

Le séminaire pour profiter du retour d'expérience et préparer au mieux la 2ème vague d'enregistrement

> le 20 novembre 2012 : 8h30 - 12 h à Amiens

En tant qu'entreprise, vous êtes responsable des effets des substances qui sont intégrées dans vos produits ; vous devez donc appliquer les procédures REACH dans votre activité. Vous n'êtes pas seul car la réglementation vise à prévenir les risques tout au long de la chaîne, de la fabrication des substances chimiques à leur utilisation finale.

Fabricant, importateur, profitez du séminaire régional pour vous informer et échanger avec d'autres chefs d'entreprises sur REACH.

PROGRAMME

8h30 : Café d'accueil

9h : Mot d'accueil

DREAL (Philippe CARON)

9h10 – 9h30 : Enjeu du Règlement REACH

Ministère en charge de l'Environnement (Annick PICHARD)

9h30 – 10h : Processus d'enregistrement – Rappel des obligations

10h – 10h30 : Les étapes pour la réalisation d'un dossier de déclarant membre

UIC (Sonia BENAQUISTA)

10h30 – 10h50 : Témoignage d'une entreprise

10h50 – 11h10 : Assistance – La démarche d'autorisation

Helpdesk (INERIS)

11h10 – 11h40 : Comment se préparer à un contrôle ?

DREAL (Christophe BIADALA) – DIRECCTE (Vincent Gérémy)

11h40 – 12h00 : Questions / Réponses

INSCRIPTION ET INFORMATIONS

Inscription gratuite en ligne, à l'adresse suivante (plan d'accès au verso) :

spri.dreal-picardie@developpement-durable.gouv.fr



Plus d'informations : <http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr>



